

9 décembre 1955 - Il y a soixante ans, adoption du drapeau européen [Site Hérodote]

Le 9 décembre 1955, le comité des ministres du Conseil de l'Europe adopté officiellement le drapeau européen :

« Sur le fond bleu du ciel, les étoiles forment un cercle en signe d'union. Elles sont au nombre invariable de douze, symbole de la perfection et de la plénitude, qui évoque aussi bien les apôtres que les fils de Jacob, les travaux d'Hercule, les mois de l'année »

Le Conseil de l'Europe siège à Strasbourg, au Palais de l'Europe. C'est une assemblée née en 1949 en vue de promouvoir sur le continent les droits de l'homme. Il n'a qu'une autorité morale et aucun pouvoir politique. En son sein sont représentés la plupart des pays européens (47 membres en 2015).

Des symboles rassembleurs

Dès sa création, le Conseil a souhaité donner à l'Europe des symboles auxquels les peuples puissent s'identifier. Après cinq ans de recherches et de tentatives avortées, le 25 octobre 1955, l'assemblée parlementaire choisit à l'unanimité un emblème d'azur portant une couronne de douze étoiles d'or.

L'emblème a été conçu par l'Autrichien Arsène Heitz, modeste fonctionnaire, artiste à ses heures et... fervent catholique. Selon ses dires, il s'est inspiré de la médaille miraculeuse de la rue du Bac (Paris). Celle-ci représente la Vierge avec la *corona stellarum duodecim* ou couronne de 12 étoiles qu'évoque l'Apocalypse de saint Jean.

« Un signe grandiose est apparu dans le ciel, une femme revêtue du soleil, la lune sous ses pieds, et sur sa tête une couronne de 12 étoiles » (Apocalypse 12,1).

Il lui a ajouté un fond bleu de la couleur traditionnelle du manteau de la Vierge.

Pour maints dirigeants chrétiens-démocrates à l'origine de la construction européenne, cette inspiration est bienvenue. Ne place-t-elle pas d'une certaine manière l'Europe sous la protection de la mère de Jésus-Christ ? Par un singulier hasard, le texte portant adoption du drapeau est d'ailleurs signé le 8 décembre 1955, fête de l'Immaculée Conception.

L'emblème européen est inauguré solennellement le 13 décembre de la même année à Paris. En 1983 enfin, le Parlement européen adopte le drapeau créé par le Conseil de l'Europe et préconise qu'il devienne également l'emblème de la Communauté Européenne. C'est ainsi que depuis lors, il préside à toutes les manifestations européennes.

En 1971, le Conseil de l'Europe complète son travail en proposant aussi l'adoption du *Prélude à l'Ode à la Joie*, de la *9ème Symphonie* de Beethoven comme hymne européen. Le chef d'orchestre Herbert von Karajan en prépare l'arrangement musical. L'hymne est adopté par la Communauté Européenne en 1986, devenant ainsi un autre emblème commun à l'ensemble des Européens.